

# Coeur de France solde ses comptes



**Pour la dernière fois, avant la fusion avec la communauté de communes Berry Charentonnais, les conseillers de Cœur de France se sont réunis hier soir. - estelle bardelot**

Hier soir, pour le dernier conseil communautaire avant la fusion, l'heure de solder les affaires courantes avait sonné. Mais des tensions anciennes et tenaces sont réapparues.

Le dernier conseil communautaire de Coeur de France, version un, a débuté dans l'allégresse hier soir. Arrivé du marché de Noël, le président Thierry Vinçon a raconté sa rencontre avec « le père Noël, la mère Noël et la fille du père Noël » pour évoquer Miss Centre qui a inauguré la manifestation. Mais l'euphorie a été de courte durée.

Ce sont d'abord les impayés des ordures ménagères qui ont soufflé sur les braises. Cinq pour cent des factures sont admises en non valeur. Ce qui fait bondir Raymond Chalmet, maire de Bouzais, qui demande à ce que les maires puissent avoir accès aux dossiers et aux noms des mauvais payeurs. Pierre-Yves Jesset, conseiller communautaire saint-amandois, enchaîne : « Les plus anciens se souviennent que le président du Smirtom avait assuré que cela ne se reproduirait pas. Quand il y en a qui ne paye pas, on paye pour eux. Ca fait partie des dérives. » Réponse très agacée de Bernard Jamet, vice-président de la CDC et président attaqué du Smirtom : « Le contexte actuel amène certaines familles à avoir des difficultés de paiement. Mais le système est équitable, chacun paye ce qu'il envoie à la décharge. » Finalement, la CDC versera 6.106 euros au Smirtom cette année. Avant d'en verser 250.000 en 2013, en compensation des impayés.

« Je suis révolté »

Mais c'est la question des fonds de concours qui a fait resurgir de vieilles animosités. Un fonds de concours est mis en place pour l'installation de deux points lumineux à Farges-Allichamps. Michelle Rivet, maire de Marçais interroge le président Vinçon : « Est-ce que ce fonds de concours fait monter ce dossier en haut de la pile alors que nous sommes plusieurs communes à avoir des dossiers en attente ? » Thierry Vinçon veut solder ce qu'il appelle les « petits dossiers de moins de 50.000 euros ». « Je m'y engage. Il faut régler tous ces problèmes, quitte à recourir à un autre

moyen de financement. » Bernard Jamet enfonce le clou : « il faut que l'an prochain, tout soit balayé, essuyé. » Mais Jacques De Vos, maire de La Groutte, sort de son calme habituel : « Je me suis tu pendant quatre ans. Je ne venais plus aux réunions de bureau. Quand je vois tous les travaux réalisés à Farges mais aussi à Drevant, à Colombiers... alors que les nôtres n'ont pas été réalisés, je suis révolté. » Édith Michelic, vice-présidente de la CDC et maire de Farges-Allichamps, tente de répondre : « Mais vous avez eu des travaux... » Et Thierry Vinçon d'abréger le débat. « On ne va pas rentrer dans les vieilles polémiques. » C'est dans ce climat qu'est morte C'ur de France, version un.

Estelle Bardelot et Valérie Mazerolle